

**Votants :**

- Délibérations c01-07-2019 à c11-07-2019 : 70
- Délibérations c12-07-2019 à c18-07-2019 : 74
- Délibération c19-07-2019 : 75
- Délibérations c20-07-2019 à c42-07-2019 : 77
- Délibérations c83-07-2019 à c90-07-2019 : 77
- Délibérations c43-07-2019 à c54-07-2019 : 76
- Délibération c55-07-2019 : 72
- Délibérations c56-07-2019 à c82-07-2019 : 71

Convocation du Conseil d'Agglomération :

le 28/06/2019

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :

le 09/07/2019

Mise en ligne du Compte-Rendu Sommaire :

le 15/07/2019

## PROCES-VERBAL CONSEIL DU LUNDI 8 JUILLET 2019

**Titulaires présents :**

Jacques BILLY, Sophia MARC, Jean BOULAIS à partir de la délibération c20-07-2019, Patrick THOMAS, Alain LECOINTE, Jacques BROSSARD, Claire RICHECOEUR, Michel SIMON à partir de la délibération c12-07-2019, Thierry DEVAUTOUR, Thierry BEAUFILS jusqu'à la délibération c54-07-2019, Dany MICHAUD à partir de la délibération c19-07-2019, Florent JARRIAULT, Jean-Pierre MIGAULT, Gérard LABORDERIE à partir de la délibération c12-07-2019, Daniel BAUDOUIN, Philippe MAUFFREY, Jérôme BALOGE, Jeanine BARBOTIN, Alain BAUDIN jusqu'à la délibération c90-07-2019, Yamina BOUDAHMANI, Fabrice DESCAMPS jusqu'à la délibération c54-07-2019, Romain DUPEYROU à partir de la délibération c12-07-2019, Marie-Chantal GARENNE jusqu'à la délibération c54-07-2019, Isabelle GODEAU, Anne-Lydie HOLTZ à partir de la délibération c12-07-2019, Christine HYPEAU, Agnès JARRY jusqu'à la délibération c54-07-2019, Monique JOHNSON, Guillaume JUIN, Jacqueline LEFEBVRE à partir de la délibération c20-07-2019, Elmano MARTINS, Josiane METAYER jusqu'à la délibération c55-07-2019, Marie-Paule MILLASSEAU, Rose-Marie NIETO, Michel PAILLEY, Eric PERSAIS, Sylvette RIMBAUD, Dominique SIX, Jacques TAPIN, Marc THEBAULT, Yvonne VACKER, Jean-Claude FRADIN, Jean-François SALANON, Claude ROULLEAU, Jacques MORISSET, Sylvie DEBOEUF, Bruno JUGE, Alain LIAIGRE, Dany BREMAUD, Jean-Martial FREDON jusqu'à la délibération c54-07-2019, Christian BREMAUD, Sophie BROSSARD, René PACAULT jusqu'à la délibération c54-07-2019, Marie-Christelle BOUCHERY, Patrice VIAUD, Michel HALGAN, Robert GOUSSEAU, Didier DAVID, Anne BAUDOUIN, Stéphane PIERRON.

**Titulaire absent suppléé :**

Stéphanie DELGUTTE représentée par Dominique POUGNARD jusqu'à la délibération c54-07-2019.

**Titulaires absents ayant donné pouvoir :**

Marcel MOINARD a donné pouvoir à Elmano MARTINS, Michel PANIER a donné pouvoir à Jérôme BALOGE, Jean-Luc CLISSON a donné pouvoir à Sylvie DEBOEUF, Charles-Antoine CHAVIER a donné pouvoir à Claire RICHECOEUR, Véronique HENIN-FERRER a donné pouvoir à Thierry DEVAUTOUR, Elisabeth BEAUVAIS a donné pouvoir à Marc THEBAULT, Carole BRUNETEAU a donné pouvoir à Jacqueline LEFEBVRE à partir de la délibération c20-07-2019, Christelle CHASSAGNE a donné pouvoir à Rose-Marie NIETO, Luc DELAGARDE a donné pouvoir à Alain BAUDIN jusqu'à la délibération c90-07-2019, Pascal DUFORESTEL a donné pouvoir à Jacques TAPIN, Anne-Lydie HOLTZ a donné pouvoir à Michel PAILLEY jusqu'à la délibération c11-07-2019, Dominique JEUFFRAULT a donné pouvoir à Marie-Paule MILLASSEAU, Lucien-Jean LAHOUSSE a donné pouvoir à Christien HYPEAU, Simon LAPLACE a donné pouvoir à Romain DUPEYROU à partir de la délibération c12-07-2019, Jacqueline LEFEBVRE a donné pouvoir à Yvonne VACKER jusqu'à la délibération c19-07-2019, Alain PIVETEAU a donné pouvoir à Monique JOHNSON, Florent SIMMONET a donné pouvoir à Jeanine BARBOTIN, Elisabeth MAILLARD a donné pouvoir à Christian BREMAUD, Alain BAUDIN a donné pouvoir à Michel PAILLEY à partir de la délibération c43-07-2019, Marie-Chantal GARENNE a donné pouvoir à Dominique SIX à partir de la délibération c55-07-2019, Agnès JARRY a donné pouvoir à Yamina BOUDAHMANI à partir de la délibération c55-07-2019, Fabrice DESCAMPS a donné pouvoir à Anne-Lydie HOLTZ à partir de la délibération c55-07-2019.

**Titulaires absents excusés :**

Alain CHAUFFIER, Gérard EPOULET, Jean-Romée CHARBONNEAU, Rabah LAICHOURE, Jean-Michel BEAUDIC.

**Titulaires absents :**

Serge MORIN, Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN, Nathalie SEGUIN, Adrien PROUST, Michel VEDIE, Céline VALEZE.

**Président de séance :** Jérôme BALOGE.

**Secrétaire de séance :** Yamina BOUDAHMANI.

Le quorum étant constaté, le Président Jérôme BALOGE ouvre la séance, à 17 h 00, au Centre de Rencontres de Noron à NIORT.

## Procès Verbal de la séance du Conseil d'Agglomération du lundi 8 avril 2019 : Procès-Verbal adopté.

C 01-07-2019

ASSEMBLEES ET AFFAIRES JURIDIQUES - REPRESENTATION DANS LES ORGANISMES EXTERIEURS - MODIFICATIONS  
(M. LE PRESIDENT)

*Le conseil :*

- Procède aux désignations ci-dessous afin que les personnes désignées représentant la Communauté d'Agglomération du Niortais au sein des instances dirigeantes de ces organismes, à savoir :

Pour le Syndicat Mixte Niort Terminal :

M. Thierry DEVAUTOUR représentant suppléant,

Pour l'EPIC tourisme

M. Patrice VIAUD, représentant titulaire,

Mme. Christelle CHASSAGNE représentante suppléante

Pour le conseil d'administration de l'association L'Escale :

M. Jacques BILLY

M. Christian BREMAUD

Mme Josiane METAYER

M. Guillaume JUIN

Adopte :	UNANIMITE	70
	POUR	
	CONTRE	0
	ABSTENTIONS	0
	NON PARTICIPE	0

C 02-07-2019

DIRECTION GENERALE- PROGRAMME D'APPUI COMMUNAUTAIRE AU TERRITOIRE (PACT) 2016-2018 -  
SUBVENTION D'INVESTISSEMENT AU PROFIT DE LA COMMUNE DE PLAINE D'ARGENSON POUR SON PROJET DE  
"REFECTION DE LA TOITURE D'UN LOGEMENT COMMUNAL" (M. LE PRESIDENT)

*Le conseil :*

- Attribue une subvention de 9 163,62 € au titre du PACT à la Commune de Plaine d'Argenson,
- Autorise le Président à signer la convention de financement prévue à l'article 6 du règlement du PACT et les documents afférents.

Adopte :	UNANIMITE	70
	POUR	
	CONTRE	0
	ABSTENTION	0
	NON PARTICIPE	0

C 03-07-2019

DIRECTION GENERALE - PROGRAMME D'APPUI COMMUNAUTAIRE AU TERRITOIRE (PACT) 2016-2018 -  
SUBVENTION D'INVESTISSEMENT AU PROFIT DE LA COMMUNE DE SAINT-MARTIN DE BERNEGOUÉ POUR SON  
PROJET DE RENOVATION DU SECRETARIAT DE LA MAIRIE ET DE REFECTION TOTALE DES SANITAIRES DE L'ECOLE  
MATERNELLE (M. LE PRESIDENT)

*Le conseil :*

- Attribue une subvention de 5 202,68 € au titre du PACT à la commune de Saint-Martin de Bernegoué,
- Autorise le Président à signer la convention de financement prévue à l'article 6 du règlement du PACT et les documents afférents.

Adopte :	UNANIMITE	70
	POUR	
	CONTRE	0
	ABSTENTION	0
	NON PARTICIPE	0

C 04-07-2019

DIRECTION GENERALE - PROGRAMME D'APPUI COMMUNAUTAIRE AU TERRITOIRE (PACT) 2016-2018 - SUBVENTION D'INVESTISSEMENT AU PROFIT DE LA COMMUNE DE SAINT-MARTIN DE BERNEGOUÉ POUR SON PROJET "DE RESEAUX TELEPHONIQUES ET INTERNET DE LA MAIRIE ET DE L'ECOLE" (M. LE PRESIDENT)

*Le conseil :*

- Attribue une subvention de 6 994,05 € au titre du PACT à la Commune de Saint-Martin de Bernegoué,
- Autorise le Président à signer la convention de financement prévue à l'article 6 du règlement du PACT et les documents afférents.

Adopte :	UNANIMITE	70
	POUR	
	CONTRE	0
	ABSTENTION	0
	NON PARTICIPE	0

C 05-07-2019

DIRECTION GENERALE - PROGRAMME D'APPUI COMMUNAUTAIRE AU TERRITOIRE (PACT) 2016-2018 - SUBVENTION D'INVESTISSEMENT AU PROFIT DE LA COMMUNE DE VAL-DU-MIGNON POUR SON PROJET D'AMENAGEMENT D'UNE LINGERIE-BUANDERIE A L'ECOLE

(M. LE PRESIDENT)

*Le conseil :*

- Attribue une subvention de 4 791,15 € au titre du PACT à la commune de Val-Du-Mignon,
- Autorise le Président à signer la convention de financement prévue à l'article 6 du règlement du PACT et les documents afférents.

Adopte :	UNANIMITE	70
	POUR	
	CONTRE	0
	ABSTENTIONS	0
	NON PARTICIPE	0

C 06-07-2019

DIRECTION GENERALE - PROGRAMME D'APPUI COMMUNAUTAIRE AU TERRITOIRE (PACT) 2016-2018 SUBVENTION D'INVESTISSEMENT AU PROFIT DE LA COMMUNE DE VAL-DU-MIGNON POUR SON PROJET D'ACQUISITION D'UN TRACTEUR ET D'UN BROYEUR

(M. LE PRESIDENT)

*Le conseil :*

- Attribue une subvention de 20 475 € au titre du PACT à la Commune du Val-du-Mignon,
- Autorise le Président à signer la convention de financement prévue à l'article 6 du règlement du PACT et les documents afférents.

Adopte :	UNANIMITE	70
	POUR	
	CONTRE	0
	ABSTENTION	0
	NON PARTICIPE	0

C 07-07-2019

DIRECTION GENERALE - PROGRAMME D'APPUI COMMUNAUTAIRE AU TERRITOIRE (PACT) 2016-2018 ET 2018-2020 - SUBVENTION D'INVESTISSEMENT AU PROFIT DE LA COMMUNE DE PLAINE D'ARGENSON POUR SON PROJET DE TRAVAUX SUR BATIMENTS COMMUNAUX

(M. LE PRESIDENT)

*Le conseil :*

- Attribue une subvention de 10 747,38 € au titre du PACT 2016-2020 à la Commune de Plaine d'Argenson,
- Attribue une subvention de 11 092,51 € au titre du PACT 2018-2020 à la Commune de Plaine d'Argenson,
- Autorise le Président à signer la convention et les documents afférents.

Adopte :	UNANIMITE	70
	POUR	
	CONTRE	0
	ABSTENTIONS	0
	NON PARTICIPE	0

C 08-07-2019

DIRECTION GENERALE - PROGRAMME D'APPUI COMMUNAUTAIRE AU TERRITOIRE (PACT) 2016-2018 ET 2018-2020 - SUBVENTION D'INVESTISSEMENT AU PROFIT DE LA COMMUNE DE VAL-DU-MIGNON POUR SON PROJET D'INSTALLATION DE TROIS AIRES DE JEUX SUR LE TERRITOIRE COMMUNAL (M. LE PRESIDENT)

*Le conseil :*

- Attribue une subvention de 1 183,30 € au titre du PACT 2016-2020 à la commune de Val-du-Mignon,
- Attribue une subvention de 9 248,70 € au titre du PACT 2018-2020 à la commune de Val-du-Mignon,
- Autorise le Président à signer la convention et les documents afférents.

Adopte :	UNANIMITE	70
	POUR	
	CONTRE	0
	ABSTENTION	0
	NON PARTICIPE	0

C 09-07-2019

DIRECTION GENERALE – PROGRAMME D'APPUI COMMUNAUTAIRE AU TERRITOIRE (PACT) 2018-2020 - SUBVENTION D'INVESTISSEMENT AU PROFIT DE LA COMMUNE DE NIORT POUR SON PROJET : "CASERNE DU GUESCLIN-BATIMENT A : REMPLACEMENT DES MENUISERIES" (M. LE PRESIDENT)

*Le conseil :*

- Attribue une subvention de 21 287 € au titre du PACT à la Commune de Niort,
- Autorise le Président à signer la convention de financement prévue à l'article 6 du règlement du PACT et les documents afférents.

Adopte :	UNANIMITE	70
	POUR	
	CONTRE	0
	ABSTENTION	0
	NON PARTICIPE	0

C 10-07-2019

DIRECTION GENERALE – PROGRAMME D'APPUI COMMUNAUTAIRE AU TERRITOIRE (PACT) 2018-2020 - SUBVENTION D'INVESTISSEMENT AU PROFIT DE LA COMMUNE DE NIORT POUR SON PROJET DE "CONSTRUCTION DE VESTIAIRES SPORTIFS AU STADE DE CHOLETTE"

(M. LE PRESIDENT)

*Le conseil :*

- Attribue une subvention de 93 000 € au titre du PACT à la Commune de Niort,
- Autorise le Président à signer la convention de financement prévue à l'article 6 du règlement du PACT et les documents afférents.

Adopte :	UNANIMITE	70
	POUR	
	CONTRE	0
	ABSTENTION	0
	NON PARTICIPE	0

C 11-07-2019

DIRECTION GENERALE - PROGRAMME D'APPUI COMMUNAUTAIRE AU TERRITOIRE (PACT) 2018-2020 - SUBVENTION D'INVESTISSEMENT AU PROFIT DE LA COMMUNE DE PLAINE D'ARGENSON POUR SON PROJET "D'AMENAGEMENT INTERIEUR DE LA SALLE SOCIO-EDUCATIVE" (M. LE PRESIDENT)

*Le conseil :*

- Attribue une subvention de 16 896,19 € au titre du PACT à la Commune de Plaine d'Argenson,
- Autorise le Président à signer la convention de financement prévue à l'article 6 du règlement du PACT et les documents afférents.

Adopte :	UNANIMITE	70
	POUR	
	CONTRE	0
	ABSTENTION	0
	NON PARTICIPE	0

C 12-07-2019

DIRECTION GENERALE - PROGRAMME D'APPUI COMMUNAUTAIRE AU TERRITOIRE (PACT) 2018-2020 - SUBVENTION D'INVESTISSEMENT AU PROFIT DE LA COMMUNE DE PLAINE D'ARGENSON POUR SON PROJET "D'EQUIPEMENTS POUR L'ECOLE ET LE RESTAURANT SCOLAIRE" (M. LE PRESIDENT)

*Le conseil :*

- Attribue une subvention de 3 134,45 € au titre du PACT à la Commune de Plaine d'Argenson,
- Autorise le Président à signer la convention de financement prévue à l'article 6 du règlement du PACT et les documents afférents.

Adopte :	UNANIMITE	0
	POUR	74
	CONTRE	0
	ABSTENTION	0
	NON PARTICIPE	0

C 13-07-2019

DIRECTION GENERALE - PROGRAMME D'APPUI COMMUNAUTAIRE AU TERRITOIRE (PACT) 2018-2020 - SUBVENTION D'INVESTISSEMENT AU PROFIT DE LA COMMUNE DE PLAINE D'ARGENSON POUR SON PROJET D'AMENAGEMENT SECURITAIRE DE LA RD53

(M. LE PRESIDENT)

*Le conseil :*

- Attribue une subvention de 5 439 € au titre du PACT à la Commune de Plaine d'Argenson,
- Autorise le Président à signer la convention de financement prévue à l'article 6 du règlement du PACT et les documents afférents.

Adopte :	UNANIMITE	
	POUR	74
	CONTRE	0
	ABSTENTIONS	0
	NON PARTICIPE	0

C 14-07-2019

DIRECTION GENERALE - PROGRAMME D'APPUI COMMUNAUTAIRE AU TERRITOIRE (PACT) 2018-2020 - SUBVENTION D'INVESTISSEMENT AU PROFIT DE LA COMMUNE DE PRAHECQ POUR SON PROJET : "TRAVAUX DE MISE EN ACCESSIBILITE ET DE RENOVATION DE LA MAIRIE ET DE LA SALLE DES FETES" (M. LE PRESIDENT)

*Le conseil :*

- Attribue une subvention de 68 888 € au titre du PACT à la Commune de Prahecq,
- Autorise le Président à signer la convention de financement prévue à l'article 6 du règlement du PACT et les documents afférents.

Adopte :	UNANIMITE	
	POUR	74
	CONTRE	0
	ABSTENTION	0
	NON PARTICIPE	0

C 15-07-2019

DIRECTION GENERALE - PROGRAMME D'APPUI COMMUNAUTAIRE AU TERRITOIRE (PACT) 2018-2020 - SUBVENTION D'INVESTISSEMENT AU PROFIT DE LA COMMUNE DE LA ROCHENARD POUR SON PROJET : "TRAVAUX DE LA GARDERIE" (M. LE PRESIDENT)

*Le conseil :*

- Attribue une subvention de 7 556,15 € au titre du PACT à la Commune de La Rochénard,
- Autorise le Président à signer la convention de financement prévue à l'article 6 du règlement du PACT et les documents afférents.

Adopte :	UNANIMITE	
	POUR	74
	CONTRE	0
	ABSTENTION	0
	NON PARTICIPE	0

C 16-07-2019

DIRECTION GENERALE - PROGRAMME D'APPUI COMMUNAUTAIRE AU TERRITOIRE (PACT) 2018-2020 - SUBVENTION D'INVESTISSEMENT AU PROFIT DE LA COMMUNE DE SAINT-GELAIS POUR SON PROJET D'AMENAGEMENT DU SITE DE LA FUTAIE (M. LE PRESIDENT)

*Le conseil :*

- Attribue une subvention de 76 954 € au titre du PACT à la Commune de Saint-Gelais,
- Autorise le Président à signer la convention de financement prévue à l'article 6 du règlement du PACT et les documents afférents.

Adopte :	UNANIMITE	
	POUR	74
	CONTRE	0
	ABSTENTION	0
	NON PARTICIPE	0

C 17-07-2019

DIRECTION GENERALE - PROGRAMME D'APPUI COMMUNAUTAIRE AU TERRITOIRE (PACT) 2018-2020 - SUBVENTION D'INVESTISSEMENT AU PROFIT DE LA COMMUNE DE VAL-DU-MIGNON POUR SON PROJET DE : "REPLACEMENT DES HUISSERIES DE DEUX LOGEMENTS LOCATIFS" (M. LE PRESIDENT)

*Le conseil :*

- Attribue une subvention de 4 443,83 € au titre du PACT à la Commune de Val-du-Mignon,
- Autorise le Président à signer la convention de financement prévue à l'article 6 du règlement du PACT et les documents afférents.

Adopte :	UNANIMITE	
	POUR	74
	CONTRE	0
	ABSTENTION	0
	NON PARTICIPE	0

C 18-07-2019

AMENAGEMENT DURABLE DU TERRITOIRE - CONVENTION OPERATIONNELLE D'ACTION FONCIERE VILLE D'AIFFRES, CAN - EPF NA POUR LA CREATION DE LOGEMENTS SOCIAUX ET D'EQUIPEMENTS SCOLAIRES ET PERISCOLAIRES (M. LE PRESIDENT)

*Le conseil :*

- décide de retirer la délibération.

Adopte :	UNANIMITE	
	POUR	
	CONTRE	0
	ABSTENTION	0
	NON PARTICIPE	0

C 19-07-2019

Aménagement durable du territoire - APPROBATION DE LA CONVENTION ANRU (M. A BAUDIN)

*Le conseil :*

- Approuve la convention ANRU ci-annexée,
- Autorise le Président à signer la convention ANRU et ses annexes.

Adopte :	UNANIMITE	
	POUR	75
	CONTRE	0
	ABSTENTIONS	0
	NON PARTICIPE	0

C 20-07-2019

Aménagement durable du territoire - BILAN DE LA CONCERTATION ET ARRET DU PROJET DE SCHEMA DE COHERENCE TERRITORIALE (SCoT) DE NIORT AGGLO (M. J BILLY)

*Le conseil :*

- Arrête le bilan de la concertation mis en œuvre à l'occasion de la révision du projet de SCoT, dont les modalités correspondent à celles qui ont été définies par la délibération du Conseil d'agglomération en date du 16 mars 2015 et arrête le projet de SCoT tel qu'il est annexé à la présente délibération
- Autorise le Président ou le Vice-Président Délégué à mettre en œuvre la présente délibération.

Adopte :	UNANIMITE	
	POUR	66
	CONTRE	6
	ABSTENTION	5
	NON PARTICIPE	0

C 21-07-2019

Aménagement durable du territoire - APPROBATION DE LA MODIFICATION N°1 DU PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU) DE PRAHECQ (M. J BILLY)

Le conseil :

- Approuve la modification n°1 du PLU de Prahecq, telle qu'elle est annexée à la présente délibération ;
- Autorise le Président ou le Vice-Président Délégué à réaliser les mesures nécessaires à l'exécution de la délibération.

Adopte :	UNANIMITE	
	POUR	77
	CONTRE	0
	ABSTENTION	0
	NON PARTICIPE	0

C 22-07-2019

Aménagement durable du territoire - APPROBATION DE LA MODIFICATION SIMPLIFIEE N°2 DU PLAN LOCAL D'URBANISME DE SAINT-GELAIS (M. J BILLY)

Le conseil :

- Approuve la modification simplifiée n°2 du PLU de Saint-Gelais telle qu'elle est annexée à la présente délibération ;
- Autorise le Président ou le Vice-Président Délégué à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de cette délibération.

Adopte :	UNANIMITE	
	POUR	77
	CONTRE	0
	ABSTENTIONS	0
	NON PARTICIPE	0

C 23-07-2019

Aménagement durable du territoire - CONVENTION ADHESION PROJET EPF - CAN - COMMUNE D'ECHIRE - AVENANT N°3 (M. J BILLY)

Le conseil :

- Valide l'avenant n°3 à la convention d'adhésion-projet n°CA 79-10-011 ;
- Autorise le Président ou le Vice-Président Délégué, à signer l'avenant n°3 à la convention d'adhésion-projet n°CA 79-10-011 ainsi que tout autre document relatif à cet avenant.

Adopte :	UNANIMITE	
	POUR	77
	CONTRE	0
	ABSTENTION	0
	NON PARTICIPE	0

C 24-07-2019

Aménagement durable du territoire - AMENAGEMENT DURABLE DU TERRITOIRE - ENGAGEMENT DE LA MODIFICATION SIMPLIFIEE N°2 DU PLAN D'OCCUPATION DES SOLS DE LA COMMUNE D'AMURE ET AVIS DE MISE A DISPOSITION DU PUBLIC (M. J BILLY)

Le conseil :

- décide de retirer la délibération

Adopte :	UNANIMITE	
	POUR	
	CONTRE	0
	ABSTENTIONS	0
	NON PARTICIPE	0

C 25-07-2019

Aménagement durable du territoire - AMENAGEMENT DURABLE DU TERRITOIRE - ENGAGEMENT DE LA MODIFICATION SIMPLIFIEE N°3 DU PLAN LOCAL D'URBANISME DE LA COMMUNE DE BESSINES ET AVIS DE MISE A DISPOSITION DU PUBLIC (M. J BILLY)

Le conseil :

- Engage une procédure de modification simplifiée suivant les dispositions des articles L.153-45 et suivants, du Code de l'urbanisme.
- Définit les modalités de mise à disposition du public du projet de modification simplifiée n°3 du PLU de Bessines dans les conditions suivantes :
  - o Le projet de modification simplifiée n°3 du Plan Local d'Urbanisme, l'exposé des motifs et les avis émis par les personnes publiques associées seront mis à disposition du public à la mairie de Bessines et à l'accueil du siège de la CAN (140, Rue des Equarts – CS 28770 79027 NIORT Cedex), **du 7 octobre au 8 novembre 2019 inclus.**
  - o Les observations du public seront consignées dans un registre disponible aux

jours et heures habituels d'ouverture de la mairie de Bessines (Lundi : 8h45-12h / 15h45-17h45, Mardi : 8h45-12h, Mercredi : 8h45-12h / 15h45-17h45, Vendredi : 8h45-12h / 15h45-17h30 et Samedi : 9h-11h45) et du siège de la CAN (du lundi au vendredi de 8h30-12h30 / 13h30-17h), durant toute la durée de mise à disposition du dossier.

- Durant la période de mise à disposition, les intéressés auront la possibilité de faire parvenir leurs observations par lettre adressée à la CAN. Elles seront annexées au registre.
- Ces modalités seront portées à la connaissance du public par affichage à la mairie de Bessines et au siège de la CAN et par insertion dans la presse locale, au moins 8 jours avant le début de la mise à disposition.
- Autorise le Président ou le Vice-Président Délégué à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de cette délibération.

Adopte :	UNANIMITE	
	POUR	77
	CONTRE	0
	ABSTENTION	0
	NON PARTICIPE	0

#### C 26-07-2019

Aménagement durable du territoire - AMENAGEMENT DURABLE DU TERRITOIRE - ENGAGEMENT DE LA MODIFICATION SIMPLIFIEE N°3 DU PLAN LOCAL D'URBANISME DE LA COMMUNE DE CHAURAY ET AVIS DE MISE A DISPOSITION DU PUBLIC (M. J BILLY)

*Le conseil :*

- Engage une procédure de modification simplifiée suivant les dispositions des articles L 153-45 et suivants, du code de l'urbanisme.
- Définit les modalités de mise à disposition du public du projet de modification simplifiée n°3 du PLU de Chauray dans les conditions suivantes :
  - Le projet de modification simplifiée n°3 du Plan Local d'Urbanisme, l'exposé des motifs et les avis émis par les personnes publiques associées seront mis à disposition du public à la mairie de Chauray et à l'accueil du siège de la CAN (140, Rue des Equarts – CS 28770 79027 NIORT Cedex), **du 7 octobre au 8 novembre 2019 inclus.**
  - Les observations du public seront consignées dans un registre disponible aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie de Chauray (Du lundi au vendredi de 9h à 12h - 13h30 à 17h30 et le samedi de 9h à 11h30), durant toute la durée de mise à disposition du dossier.
  - Durant la période de mise à disposition, les intéressés auront la possibilité de faire parvenir leurs observations par lettre adressée à la CAN. Elles seront annexées au registre.
  - Ces modalités seront portées à la connaissance du public par affichage à la mairie de Chauray et au siège de la CAN et par insertion dans la presse locale, au moins 8 jours avant le début de la mise à disposition.
- Autorise le Président ou le Vice-Président à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de cette délibération.

Adopte :	UNANIMITE	
	POUR	77
	CONTRE	0
	ABSTENTION	0
	NON PARTICIPE	0

#### C 27-07-2019

Aménagement durable du territoire - AMENAGEMENT DURABLE DU TERRITOIRE - ENGAGEMENT DE LA MODIFICATION N°8 DU PLAN LOCAL D'URBANISME DE VOUILLE (M. J BILLY)

*Le conseil :*

- Engage la procédure de modification n°1 du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Vouillé ;
- Autorise le Président ou le Vice-Président Délégué, à demander la désignation d'un Commissaire-Enquêteur au Tribunal Administratif de Poitiers ;
- Autorise le Président ou le Vice-Président Délégué à réaliser les mesures nécessaires à l'exécution de la délibération.

Adopte :	UNANIMITE	
	POUR	77
	CONTRE	0
	ABSTENTION	0
	NON PARTICIPE	0



C 28-07-2019

Aménagement durable du territoire - AMENAGEMENT DURABLE DU TERRITOIRE - PRESCRIPTION DE LA REVISION ALLEGEE N°1 DU PLAN LOCAL D'URBANISME D'ECHIRE (M. J BILLY)

Le conseil :

- Prescrit la procédure de révision alléguée n°1 du Plan Local d'Urbanisme de la commune d'Echiré,
- Autorise le Président ou le Vice-Président délégué à réaliser les mesures nécessaires à l'exécution de la délibération.

Adopte :	UNANIMITE	
	POUR	77
	CONTRE	0
	ABSTENTION	0
	NON PARTICIPE	0

C 29-07-2019

HABITAT - APPROBATION DU DOCUMENT CADRE SUR LES ORIENTATIONS EN MATIERE D'ATTRIBUTIONS DE LOGEMENTS SOCIAUX (M. C BREMAUD)

Le conseil :

- Approuve le document cadre sur les orientations en matière d'attributions de logements sociaux joint en annexe à la présente délibération,
- Autorise le Président, ou le Membre du Bureau Délégué, à signer tout document relatif à ce dossier.

Adopte :	UNANIMITE	
	POUR	77
	CONTRE	0
	ABSTENTION	0
	NON PARTICIPE	0

C 30-07-2019

HABITAT - APPROBATION ET SIGNATURE DE LA CONVENTION INTERCOMMUNALE D'ATTRIBUTION DE LOGEMENTS SOCIAUX (M. C BREMAUD)

Le conseil :

- Approuve la CIA jointe en annexe à la présente délibération,
- Autorise le Président, ou le Membre du Bureau Délégué, à signer la CIA,
- Autorise le Président, ou le Membre du Bureau Délégué, à signer tout autre document relatif à ce dossier.

Adopte :	UNANIMITE	
	POUR	77
	CONTRE	0
	ABSTENTION	0
	NON PARTICIPE	0

C 31-07-2019

HABITAT - ADAPTATION DU PARC LOCATIF SOCIAL : ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS A DEUX-SEVRES HABITAT POUR L'ADAPTATION DE 7 LOGEMENTS (M. C BREMAUD)

Le conseil :

- Attribue une aide financière de 16 747,85 € à Deux-Sèvres Habitat pour l'adaptation de 12 logements locatifs sociaux,
- Autorise, sur la base des modalités définies et les pièces justificatives nécessaires, le versement du montant estimatif maximal respectif par logement à Deux-Sèvres Habitat,
- Autorise le Président, ou le Membre du Bureau Délégué, à signer tous les documents relatifs au bon déroulement et à l'instruction de ces dossiers.

Adopte :	UNANIMITE	
	POUR	77
	CONTRE	0
	ABSTENTION	0
	NON PARTICIPE	0

C 32-07-2019

HABITAT - OPAH RENOUVELLEMENT URBAIN DU COEUR DE L'AGGLOMERATION NIORTAISE (2013-2017) : ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION A UN PROPRIETAIRE BAILLEUR POUR LA REHABILITATION D'UN LOGEMENT LOCATIF PRIVE CONVENTIONNE (M. C BREMAUD)

Le conseil :

- Attribue une aide financière globale de 17 537,20 € au propriétaire bailleur au titre de l'OPAH Renouvellement Urbain du cœur d'Agglomération niortaise 2013-2017, pour la réhabilitation d'un logement locatif privé conventionné,
- Autorise sur la base des modalités définies et les pièces justificatives nécessaires (notamment la fiche de calcul au paiement de la Délégation locale de l'Anah), le versement en une seule fois, du montant pour cette opération au

- propriétaire bailleur concerné,
- Autorise le Président, ou le Membre du Bureau Délégué, à signer tous les documents relatifs au bon déroulement et à l'instruction de ce dossier.

Adopte :	UNANIMITE	
	POUR	77
	CONTRE	0
	ABSTENTION	0
	NON PARTICIPE	0

#### C 33-07-2019

HABITAT - OPAH COMMUNAUTAIRE 2018-2022 : ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS AUX PROPRIETAIRES OCCUPANTS ET BAILLEURS (M. C BREMAUD)

*Le conseil :*

- Valide l'engagement financier de la CAN indiqué dans le tableau récapitulatif joint en annexe,
- Autorise le versement des subventions aux bénéficiaires, à réception de la feuille de calcul de l'Anah,
- Autorise le Président ou le Membre du Bureau délégué, à signer tous les autres documents relatifs au bon déroulement et à l'instruction de ces dossiers.

Adopte :	UNANIMITE	
	POUR	77
	CONTRE	0
	ABSTENTION	0
	NON PARTICIPE	0

#### C 34-07-2019

HABITAT - PRET A TAUX ZERO DE LA CAN : BONIFICATION AUX ETABLISSEMENTS BANCAIRES PARTENAIRES DE 2 PRETS D'ACCESSION A LA PROPRIETE (M. C BREMAUD)

*Le conseil :*

- Attribue une aide financière globale de 13 500 € à 5 primo-accédants à la propriété au titre du Prêt à 0% de la CAN,
- Autorise le versement en une seule fois, du montant pour ces opérations au profit de l'établissement bancaire concerné, sur la base de l'acceptation de l'offre de Prêt à 0% de la CAN par le bénéficiaire,
- Autorise le Président, ou le Membre du Bureau Délégué, à signer tous les documents relatifs au bon déroulement et à l'instruction de ces dossiers.

Adopte :	UNANIMITE	
	POUR	77
	CONTRE	0
	ABSTENTION	0
	NON PARTICIPE	0

#### C 35-07-2019

HABITAT - PRODUCTION LOCATIVE SOCIALE : ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION A IMMOBILIERE ATLANTIC AMENAGEMENT POUR LA CONSTRUCTION DE 27 LOGEMENTS A CHAURAY (M. C BREMAUD)

*Le conseil :*

- Attribue une aide financière globale de 759 000 € à Immobilière Atlantic Aménagement pour la construction de 27 logements locatifs sociaux à Chauray,
- Autorise le Président, ou le Membre du Bureau Délégué, à signer la convention tripartite de partenariat avec Immobilière Atlantic Aménagement et la commune de Chauray relative à la construction de 27 logements locatifs sociaux,
- Autorise sur la base des modalités définies et les pièces justificatives nécessaires, le versement de ce montant estimatif maximal à d'Immobilière Atlantic Aménagement,
- Autorise le Président, ou le Membre du Bureau Délégué, à signer tous les documents relatifs au bon déroulement et à l'instruction de ce dossier.

Adopte :	UNANIMITE	
	POUR	77
	CONTRE	0
	ABSTENTION	0
	NON PARTICIPE	0

C 36-07-2019

Transports et Mobilité - AVENANT N°2 A LA CONVENTION D'AFFRETEMENT DES SERVICES DE TRANSPORT DE LA REGION NOUVELLE-AQUITAINE POUR LA DESSERTE INTERNE DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS (M.A LECOINTE)

Le conseil :

- Approuve le texte de l'avenant n°2 à la convention d'affrètement joint à la présente délibération,
- Autorise le Président ou le Membre du Bureau Délégué à signer cet avenant.

Adopte :	UNANIMITE	
	POUR	77
	CONTRE	0
	ABSTENTION	0
	NON PARTICIPE	0

C 37-07-2019

Transports et Mobilité - CONVENTION ENTRE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS, LE REGION NOUVELLE-AQUITAINE ET SNCF MOBILITES POUR LE TRANSPORT DES ELEVES SUR LE RESEAU TER (M.A LECOINTE)

Le conseil :

- Approuve la convention ci-jointe entre la Communauté d'Agglomération du Niortais, la Région Nouvelle-Aquitaine et SNCF Mobilités,
- Autorise le Président ou le Membre du Bureau délégué à signer cette convention.

Adopte :	UNANIMITE	
	POUR	77
	CONTRE	0
	ABSTENTION	0
	NON PARTICIPE	0

C 38-07-2019

Transports et Mobilité - CONVENTION DE TRANSFERT DE MAITRISE D'OUVRAGE ENTRE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS ET LA COMMUNE DE NIORT POUR DES TRAVAUX RELATIFS AUX TRANSPORTS URBAINS (M.A LECOINTE)

Le conseil :

- Approuve la convention de participation financière entre la Communauté d'Agglomération du Niortais et la commune de Niort ci-jointe,
- Autorise le Président ou le Membre du Bureau Délégué à signer ladite convention.

Adopte :	UNANIMITE	
	POUR	77
	CONTRE	0
	ABSTENTION	0
	NON PARTICIPE	0

C 39-07-2019

Transports et Mobilité - CESSION DE MATERIEL ROULANT ET AUTORISATION DE VENTE AUX ENCHERES (M.A LECOINTE)

Le conseil :

- Approuve le principe de vente aux enchères du matériel roulant,
- Approuve la liste du matériel roulant à céder en annexe 1 de la présente délibération,
- Approuve le contrat proposé par la plateforme en annexe 2 de la présente délibération,
- Autorise le Président ou le Membre du Bureau Délégué à signer tous les documents nécessaires,
- En cas de vente aux enchères infructueuses, approuve le principe de cession auprès d'une casse agréée.

Adopte :	UNANIMITE	
	POUR	77
	CONTRE	0
	ABSTENTION	0
	NON PARTICIPE	0

C 40-07-2019

Transports et Mobilité - FIN DE MISE A DISPOSITION DE MATERIEL ROULANT ET SORTIE DE PATRIMOINE

(M.A LECOINTE)

*Le conseil :*

- Constate la sortie du patrimoine de la Communauté d'Agglomération du Niortais du véhicule annexe 1 joint à la présente délibération,
- Restitue le véhicule à la Ville de Niort,
- Autorise le Président ou le Membre du Bureau Délégué à signer tous les documents nécessaires.

Adopte :	UNANIMITE	
	POUR	77
	CONTRE	0
	ABSTENTION	0
	NON PARTICIPE	0

C 41-07-2019

Transports et Mobilité - PROJET D'IMPLANTATION D'ABRIS-VELOS SECURISES ET DEMANDE DE FINANCEMENT AUPRES DU PROGRAMME ALVEOLE ET DE LA DSIL (M.A LECOINTE)

*Le conseil :*

- Valide les propositions d'implantation d'abris-vélos sécurisés,
- Adopte le plan de financement prévisionnel ci-dessus,
- Autorise le Président ou le Membre du Bureau Délégué aux Transports à solliciter les différents financeurs et à signer tous les documents et engagements afférents.

Adopte :	UNANIMITE	
	POUR	77
	CONTRE	0
	ABSTENTION	0
	NON PARTICIPE	0

C 42-07-2019

Transports et Mobilité - REMBOURSEMENT DU COUT DES ABONNEMENTS AUX TRANSPORTS SPECIAUX DES ELEVES HANDICAPES RESIDANT SUR LA CAN ET FREQUENTANT UN ETABLISSEMENT SCOLAIRE DE LA CAN OU LEUR ETABLISSEMENT SCOLAIRE DE SECTEUR (M.A LECOINTE)

*Le conseil :*

- Autorise pour l'année scolaire 2018/2019 le remboursement aux familles du coût des abonnements aux transports spéciaux pour les élèves handicapés résidants sur la CAN et fréquentant un établissement de la Communauté d'Agglomération du Niortais ou leur établissement scolaire de secteur ;
- Autorise le Président ou le Membre du Bureau Délégué à signer tout document y afférent.

Adopte :	UNANIMITE	
	POUR	77
	CONTRE	0
	ABSTENTION	0
	NON PARTICIPE	0

C 43-07-2019

ETUDES ET PROJETS NEUFS - PARC D'ACTIVITES DES CHERACLES - ENJEUX D'AMENAGEMENT ET CONFIRMATION DE L'OUVERTURE DE LA CONCERTATION PREALABLE A LA CREATION DE LA ZAC (M.C ROULLEAU)

*Le conseil :*

- Confirme l'ouverture à la concertation de la zone d'aménagement concerté dite ZAC « Les Chéracles » sur les communes de Mauzé-sur-le-Mignon et de Prin-Deyrançon ;
- Approuve les modalités d'organisation de la concertation préalable à la création de la ZAC telles que rappelées dans l'exposé ci-dessus.

Adopte :	UNANIMITE	
	POUR	76
	CONTRE	0
	ABSTENTION	0
	NON PARTICIPE	0

C 44-07-2019

ETUDES ET PROJETS NEUFS - PARC D'ACTIVITES FIEE DES LOIS (PRAHECQ) - BAIL CIVIL AVEC LA SOCIETE TDF POUR L'EXPLOITATION D'UN SITE RADIO ELECTRIQUE (M.C ROULLEAU)

*Le conseil :*

- Autorise le Président ou le Vice-Président délégué à conclure un bail avec la société TDF, selon les modalités décrites ci-dessus.
- Autorise le Président ou le Vice-Président délégué à signer tous les documents à intervenir.

Adopte :	UNANIMITE	
	POUR	76
	CONTRE	0
	ABSTENTION	0
	NON PARTICIPE	0

C 45-07-2019

ETUDES ET PROJETS NEUFS - P.A. LES PIERRAILLEUSES - MESURES COMPENSATOIRES NATURA 2000 - CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC LE CONSERVATOIRE REGIONAL D'ESPACES NATURELS - AVENANT 1 (M.C ROULLEAU)

*Le conseil :*

- Valide la notice de gestion 2019-2023 ;
- Approuve le projet d'avenant n°1 ;
- Autorise le Président ou le vice-Président délégué à signer tous les documents afférents.

Adopte :	UNANIMITE	
	POUR	76
	CONTRE	0
	ABSTENTION	0
	NON PARTICIPE	0

C 46-07-2019

ETUDES ET PROJETS NEUFS - P.A. LES PIERRAILLEUSES - MESURES COMPENSATOIRES - GESTION DE TROIS TERRAINS SUR ZONE NATURA 2000 (M.C ROULLEAU)

*Le conseil :*

- Approuve les principes de location selon les modalités ci-dessus énoncées
- Confie la rédaction du bail emphytéotique à la SCP des Notaires de la Brèche
- Autorise le Président ou le Vice-Président Délégué à signer tous les documents afférents

Adopte :	UNANIMITE	
	POUR	75
	CONTRE	0
	ABSTENTION	1
	NON PARTICIPE	0

C 47-07-2019

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE EMPLOI ENSEIGNEMENT SUPERIEUR - ACQUISITION D'UN ENSEMBLE IMMOBILIER AU 15 - 17 AVENUE DE PARIS A NIORT (M.C ROULLEAU)

*Le conseil :*

- Approuve l'acquisition de l'ensemble immobilier ci-dessus désigné appartenant à la SAS GDBMB représentée par Madame Jacqueline DAVIGNAC, au prix de SEPT CENT CINQUANTE MILLE EUROS (750.000,00 €), commission d'agence en plus du prix de vente pour VINGT MILLE EUROS TTC (20.000,00 €) auxquels il convient d'ajouter les frais d'acte authentique (notarié ou administratif) pour permettre la publicité foncière de l'acquisition ;
- Autorise le Président ou le Vice-Président Délégué à signer l'acte authentique à intervenir, tous les frais liés à cette acquisition étant à la charge de la Communauté d'Agglomération du Niortais.

Adopte :	UNANIMITE	
	POUR	76
	CONTRE	0
	ABSTENTION	0
	NON PARTICIPE	0

C 48-07-2019

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE EMPLOI ENSEIGNEMENT SUPERIEUR - CESSION DE MATERIELS A TITRE GRATUIT, STOCKAGE ET MISE AU REBUT (M.C ROULLEAU)

*Le conseil :*

- Autorise la cession à titre gratuit à la commune des biens ci-annexés,
- Autorise la mise à la réforme de l'ensemble des biens ci-annexés,
- Acte le stockage des biens ci-annexés,
- Autorise le Président ou le Vice-Président Délégué à signer les pièces afférentes.

Adopte :	UNANIMITE	
	POUR	76
	CONTRE	0
	ABSTENTION	0
	NON PARTICIPE	0

C 49-07-2019

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE EMPLOI ENSEIGNEMENT SUPERIEUR - INDEMNISATION DANS LE CADRE DE LA COMMISSION REGLEMENT AMIABLE RUE DE RIBRAY (M.C ROULLEAU)

*Le conseil :*

- Autorise le versement d'une indemnité de 100€ à la SARL Le Petit Marché Niortais,
- Autorise le versement d'une indemnité de 400€ à la SELARL Pharmacie de Ribray,
- Autorise le Président ou le Vice-Président Délégué à signer les conventions d'indemnisation.

Adopte :	UNANIMITE	
	POUR	76
	CONTRE	0
	ABSTENTION	0
	NON PARTICIPE	0

C 50-07-2019

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE EMPLOI ENSEIGNEMENT SUPERIEUR - PARTICIPATION AUX INVESTISSEMENTS DE DESENFUMAGE SUR UN BATIMENT DE STOCKAGE D'ENVIRON 9 600 M<sup>2</sup> SUR LA ZA DE SAINT-GELAIS (M.C ROULLEAU)

- Propose une franchise complémentaire de loyer de 10 mois correspondant à 70% des investissements de mise aux normes des systèmes de désenfumage. Cet investissement sera supporté en totalité par l'entreprise « Bois et Matériaux » ;
- Autorise le Président ou le Vice-Président Délégué à signer les actes authentiques, bail ou avenant au bail, à intervenir qui seront dressés par le notaire désigné pour la location.

Adopte :	UNANIMITE	
	POUR	76
	CONTRE	0
	ABSTENTION	0
	NON PARTICIPE	0

C 51-07-2019

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE EMPLOI ENSEIGNEMENT SUPERIEUR - VENTE D'UN TERRAIN DE 4 786 M<sup>2</sup> ENVIRON SUR LE PARC D'ACTIVITES BATIPOLIS (AIFFRES) A L'ENTREPRISE BEZOMBES (M.C ROULLEAU)

*Le conseil :*

- Cède à l'Entreprise BEZOMBES, représentée par Monsieur Benoît BEZOMBES, ou à toute société qu'il désignera pour réaliser l'opération, un terrain de 4 786 m<sup>2</sup> environ, situé sur le Parc d'Activités "Bâtipolis" (Aiffres), selon les modalités de cession précisées ci-dessus ;
- Approuve que le prix à payer par l'acquéreur soit de 24 000,00 € TOUTES TAXES COMPRISES (qui se décompose en un prix net HT de 20 000,00 € et une Taxe sur la Valeur Ajoutée égale à 4 000,00 €) ;
- Conditionne cette vente à une acquisition du terrain « en l'état », à savoir une parcelle enclavée et non desservie par les réseaux ;
- Conditionne cette vente à la signature d'une promesse de vente (assortie d'une condition suspensive de transfert préalable de propriété de la parcelle ZX184 entre Deux-Sèvres Aménagement et la Communauté d'Agglomération du Niortais) qui devra impérativement intervenir dans un délai de 6 mois maximum à compter de la présente délibération ;
- Autorise le Président ou le Vice-Président Délégué à signer les actes authentiques à intervenir qui seront dressés par le notaire désigné pour la transaction.

Adopte :	UNANIMITE	
	POUR	76
	CONTRE	0
	ABSTENTION	0
	NON PARTICIPE	0

C 52-07-2019

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE EMPLOI ENSEIGNEMENT SUPERIEUR - VENTE D'UN TERRAIN DE 5 560 M<sup>2</sup> ENVIRON SUR LE PARC D'ACTIVITES LE LUC-LES CARREAUX (ECHIRE/SAINT-GELAIS) A LA SOCIETE KRAWEC INVEST (M.C ROULLEAU)

*Le conseil :*

- Cède à la SAS KRAWEC INVEST, représentée par Monsieur Dimitri KRAWEC, ou à toute société qu'il désignera pour réaliser l'opération, un terrain de 5 560 m<sup>2</sup> environ, situé sur le Parc d'Activités "Le Luc - Les Carreaux" (Echiré / Saint-Gelais), selon les modalités de cession précisées ci-dessus ;
- Approuve que le prix à payer par l'acquéreur soit de 164 498,16 € TOUTES TAXES COMPRISES (qui se décompose en un prix net HT de 139 000,00 € et une Taxe sur la Valeur Ajoutée sur la marge égale à 25 498,16 €) ;
- Conditionne cette vente à la signature d'une promesse de vente (assortie de conditions suspensives d'obtention du permis de construire et des financements nécessaires), qui devra impérativement intervenir dans un délai de 6 mois maximum à compter de la présente délibération ;
- Rappelle que l'acquéreur devra respecter les dispositions du Cahier des Charges de Cession de Terrain (et ses annexes) qui sera annexé à l'acte authentique de vente, et en particulier les différents délais d'exécution qui devront être repris et insérés dans l'acte lui-même ;
- Autorise le Président ou le Vice-Président Délégué à signer les actes authentiques à intervenir qui seront dressés par le notaire désigné pour la transaction.

Adopte :	UNANIMITE	
	POUR	76
	CONTRE	0
	ABSTENTION	0
	NON PARTICIPE	0

C 53-07-2019

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE EMPLOI ENSEIGNEMENT SUPERIEUR - CONVENTION DE PARTENARIAT ET D'OBJECTIFS 2019 - 2021 ENTRE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS ET L'UNIVERSITE DE POITIERS (M.E PERSAIS)

*Le conseil :*

- Approuve le texte de la convention de partenariat et d'objectifs 2019-2021 entre la Communauté d'Agglomération du Niortais et l'Université de Poitiers, tel qu'annexé à la présente délibération ainsi que le versement, au titre de l'année 2019, d'une subvention de 600 000 € ;
- Autorise Monsieur le Président ou le Vice-Président Délégué à signer cette convention et à engager toute démarche utile à sa mise en œuvre.

Adopte :	UNANIMITE	
	POUR	75
	CONTRE	0
	ABSTENTION	0
	NON PARTICIPE	1
	MONIQUE JOHNSON	

C 54-07-2019

DEVELOPPEMENT DURABLE ET BIODIVERSITE - APPROBATION DU PROJET DE PLAN CLIMAT AIR ENERGIE TERRITORIAL (MME.D BREMAUD)

*Le conseil :*

- Approuve le projet de Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) ;
- Approuve l'Evaluation environnementale stratégique (EES), pour mesurer les impacts des actions retenues sur l'environnement ;
- Autorise le Président ou la Vice-Présidente en charge du développement durable à signer tous les documents nécessaires à la mise en œuvre du PCAET.

Adopte :	UNANIMITE	
	POUR	70
	CONTRE	1
	ABSTENTION	5
	NON PARTICIPE	0

C 55-07-2019

ASSAINISSEMENT - RAPPORTS ANNUELS 2018 SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC DE L'ASSAINISSEMENT (M.E MARTINS)

*Le conseil :*

- Prend acte des rapports annuels 2018 sur le prix et la qualité des services publics d'assainissement collectif et non collectif.

C 56-07-2019

ASSAINISSEMENT - CONSTRUCTION DE LA STEP D'AIFFRES - NON APPLICATION D'UNE PENALITE DE RETARD

(M.E MARTINS)

*Le conseil :*

- N'applique pas la pénalité de retard d'un montant de 11 745,00 € HT.

Adopte :	UNANIMITE	
	POUR	71
	CONTRE	0
	ABSTENTION	0
	NON PARTICIPE	0

C 57-07-2019

ASSAINISSEMENT - CONVENTION POUR LA RECEPTION DES MATIERES DE VIDANGE SUR L'UNITE DE TRAITEMENT

PELLE-CHAT (M.E MARTINS)

*Le conseil :*

- Adopte la convention type annexée à la présente délibération ;
- Autorise le Président ou le Vice-Président Délégué à la signer.

Adopte :	UNANIMITE	
	POUR	71
	CONTRE	0
	ABSTENTION	0
	NON PARTICIPE	0

C 58-07-2019

ASSAINISSEMENT - OFFRE DE CONCOURS DE LA SCI X. REPRESENTEE PAR M C. POUR LA REALISATION D'UN BRANCHEMENT D'EAUX USEES A BESSINES (M.E MARTINS)

*Le conseil :*

- Accepte l'offre de concours proposée par la SCI X. représentée par M. C., au titre de la réalisation d'un branchement d'eaux usées pour un montant estimatif de 25 352,95€ HFCTVA (+5%) ;
- Autorise le Président ou le Vice-Président Délégué à signer la convention ci-jointe fixant les modalités de l'offre de concours et tous les documents relatifs à cette affaire.

Adopte :	UNANIMITE	
	POUR	71
	CONTRE	0
	ABSTENTION	0
	NON PARTICIPE	0

C 59-07-2019

ASSAINISSEMENT - PROTOCOLE D'ACCORD TRANSACTIONNEL ENTRE MME M. ET M. S. ET LA CAN

(M.E MARTINS)

*Le conseil :*

- Autorise le Vice-Président Délégué à signer le protocole d'accord transactionnel ;
- Verse l'indemnité liée à ce protocole transactionnel.

Adopte :	UNANIMITE	
	POUR	71
	CONTRE	0
	ABSTENTION	0
	NON PARTICIPE	0

C 60-07-2019

MISSION GEMAPI - VERSEMENT DES PARTICIPATIONS AUX SYNDICATS DE RIVIERE POUR 2019

(M.E MARTINS)

*Le conseil :*

- Approuve le versement de ces participations,
- Autorise le Président ou le Vice-Président Délégué à signer tout document y afférent.

Adopte :	UNANIMITE	
	POUR	71
	CONTRE	0
	ABSTENTION	0
	NON PARTICIPE	0



C 61-07-2019

GESTION DES DECHETS - RAPPORT ANNUEL DU SERVICE PUBLIC DE PREVENTION ET DE GESTION DES DECHETS MENAGERS ET ASSIMILES - EXERCICE 2018 (M.P MAUFFREY)

*Le conseil :*

- Prend acte du rapport annuel du service public de prévention et de gestion des déchets ménagers et assimilés – exercice 2018.

C 62-07-2019

GESTION DU PATRIMOINE - MEDIATHEQUE PIERRE MOINOT - AVENANT N°2 AU MARCHE D'EXPLOITATION DES INSTALLATIONS CLIMATIQUES (M.J BOULAIS)

*Le conseil :*

- Passe l'avenant n°2 au marché n°2015 040,
- Autorise le Président ou le Vice-Président Délégué à signer l'avenant n°2 joint.

Adopte :	UNANIMITE	
	POUR	71
	CONTRE	0
	ABSTENTION	0
	NON PARTICIPE	0

C 63-07-2019

ASSAINISSEMENT - ADMISSIONS EN NON-VALEUR (M.T DEVAUTOUR)

*Le conseil :*

- Admet en non-valeur les différentes créances d'un montant de 122 034,66€, déclarées irrécouvrables par le Comptable du Trésor. Ces créances feront l'objet d'une écriture comptable sur le budget annexe Assainissement ;
- Procède à une reprise sur les provisions constituées de ce même montant de 122 034,66€ à l'article 7817 ;
- Autorise le Président à signer les tableaux annexés.

Adopte :	UNANIMITE	
	POUR	71
	CONTRE	0
	ABSTENTION	0
	NON PARTICIPE	0

C 64-07-2019

FINANCES ET FISCALITE - AVANCE DE TRESORERIE REMBOURSABLE AU BENEFICE DE L'AGENCE DEPARTEMENTALE D'INFORMATION SUR LE LOGEMENT (ADIL) (M.LE PRESIDENT)

*Le conseil :*

- Autorise le versement d'une avance de trésorerie non rémunérée d'un montant de 50 000 € auprès de l'ADIL 79 qui sera imputée sur le chapitre 27,
- Approuve la convention financière ci-jointe prévoyant les modalités de versement et de remboursement de cette avance.
- Autorise le Président à la signer.

Adopte :	UNANIMITE	
	POUR	69
	CONTRE	0
	ABSTENTION	0
	NON PARTICIPE	3
	CHRISTIAN BREMAUD	
	JACQUES BILLY	
	MICHEL PAILLEY	

C 65-07-2019

GESTION DU PATRIMOINE - AVENANT N°1 A LA CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DE LOCAUX POUR LE CONSERVATOIRE AU CENTRE DU GUESCLIN - BATIMENT C (M.M PAILLEY)

Le conseil :

- Approuve l'avenant n°1 à la convention portant mise à disposition à temps partagé entre la Ville de Niort et la CAN des locaux situés au sein du bâtiment C du Centre Du Guesclin,
- Autorise le Président ou le Membre du Bureau Délégué à signer ledit avenant.

Adopte :	UNANIMITE	
	POUR	71
	CONTRE	0
	ABSTENTION	0
	NON PARTICIPE	0

C 66-07-2019

RESSOURCES HUMAINES - MODIFICATION DU TABLEAU DES EMPLOIS (M.J BROSSARD)

### **EMPLOIS PERMANENTS - CREATION**

BUDGET	DIRECTION	EMPLOI	Cadre d'emploi et ou grades		Durée du travail	Cat	Nombre d'emploi	Observations
			Grade minimum de recrutement à l'emploi	Grade maximum d'ouverture de l'emploi				
<b>PRINCIPAL</b>	Médiathèques	Chef (fe) d'équipe multimédia	Assistant de conservation principal de 2 <sup>e</sup> classe	Assistant de conservation principal de 1 <sup>ère</sup> classe	100%	B	1	Poste existant budget constant-ouverture d'un emploi avec l'ensemble des grades possibles
	Conservatoire à Rayonnement Départemental	Enseignant(e) Musique actuelle amplifiée et formation musicale générale	Assistant d'enseignement artistique	Assistant d'enseignement artistique principal de 1 <sup>ère</sup> classe	0.05%	B	1	Poste existant budget constant-ouverture d'un emploi avec l'ensemble des grades possible
	Développement économique	Chargé de mission Accélération et innovation	Attaché	Attaché Principal	100%	1	A	Création de poste
	Sports	Gestionnaire des flux et de la maintenance	Adjoint technique principal 2 <sup>ème</sup>	Technicien principal de 1 <sup>ère</sup> classe	100%	B	1	Réorganisation en vue de la réouverture de Pré Leroy

**EMPLOIS TEMPORAIRES – CREATIONS POUR L'ANNEE 2019**

BUDGET	DIRECTION	EMPLOI	Cadre d'emploi et ou grades		Durée du travail	Cat	Nombre emploi	Observations
			Grade minimum	Grade maximum				
PRINCIPAL	DSI	Assistance aux utilisateurs informatiques	Technicien		100%	B	1	Renfort été de l'équipe Help Desk
	Gestion des déchets	Ripeur polyvalent - chauffeur	Adjoint technique ppal 2 <sup>ème</sup> classe	Adjoint technique ppal 1 <sup>ère</sup> classe	100%	C	2	
	Gestion des déchets	Agents de déchèteries	Adjoint technique	Adjoint technique ppal 2 <sup>ème</sup> classe	100%	C	3	

Le conseil :

- Adopte les créations d'emplois figurant dans les tableaux des emplois proposés ci-dessus.

Adopte :	UNANIMITE	
	POUR	71
	CONTRE	0
	ABSTENTION	0
	NON PARTICIPE	0

C 67-07-2019

RESSOURCES HUMAINES - MODIFICATION DU TABLEAU DES EMPLOIS - AVANCEMENTS DE GRADE ET PROMOTIONS INTERNES (M.J BROSSARD)

**MODIFICATION DU TABLEAU DES EMPLOIS – AVANCEMENTS DE GRADE ET PROMOTIONS INTERNES**

**CREATION**

Avancement ou promotion interne au grade de	Catégorie	Nombre
Adjoint Administratif Principal 2 <sup>ème</sup> classe	C	5
Adjoint Administratif Principal 1 <sup>ère</sup> classe	C	3
Rédacteur	B	2
Rédacteur Principal 2 <sup>ème</sup> classe	B	1
Rédacteur Principal 1 <sup>ère</sup> classe	B	3
Attaché	A	3
Attaché principal	A	4
Adjoint du Patrimoine Principal 2 <sup>ème</sup> classe	C	2
Adjoint du Patrimoine Principal 1 <sup>ère</sup> classe	C	2
Attaché Principal de Conservation du patrimoine	A	1
Educateur des APS	B	1
Educateur des APS Principal de 2 <sup>ème</sup> classe	B	1
Educateur des APS Principal de 1 <sup>ère</sup> classe	B	1

Adjoint Technique Principal 2 <sup>ème</sup> classe	C	4
Adjoint Technique Principal 1 <sup>ère</sup> classe	C	16
Agent de Maîtrise	C	36
Agent de Maîtrise Principal	C	1
Technicien	B	2
Technicien Principal 2 <sup>ème</sup> classe	B	6
Technicien Principal 1 <sup>ère</sup> classe	B	4
Ingénieur	A	2
Ingénieur Principal	A	3

Le conseil :

- Approuve le tableau des emplois proposé ci-dessus.

Adopte : UNANIMITE  
 POUR 71  
 CONTRE 0  
 ABSTENTION 0  
 NON PARTICIPE 0

C 68-07-2019

RESSOURCES HUMAINES - REGULARISATION DU TABLEAU DES EMPLOIS DE L'EPCI (M.J BROSSARD)

Direction	Libellé moyen grade	ETP	Code catégorie
Assainissement	Adjt adm Pal 2CI	2	C
Assainissement	Adjt tech	1	C
Assainissement	Adjt tech Pal 2CI	2	C
Assainissement	Ingénieur	1	A
Assemblées	Directeur ter	1	A
Communication	Adjt adm	1	C
Communication	Adjt tech	1	C
Communication	Attaché	2	A
Communication	Rédacteur Pal 1CI	1	B
Courrier	Adjt adm	1	C
CRD	Adjt adm	1	C
CRD	Adjt adm	0.5	C
CRD	Adjt ter anim Pal 2CI	1	C
CRD	Assist conserv Pal 2CI	1	B
CRD	Assist ens art Pal 1CI	3	B
Déchets Ménagers	Adjt adm	1	C

Déchets Ménagers	Adjt adm Pal 2Cl	1	C
Déchets Ménagers	Adjt tech	<b>0,5714</b>	C
Déchets Ménagers	Adjt tech	5	C
Déchets Ménagers	Adjt tech Pal 1Cl	2	C
Déchets Ménagers	Adjt tech Pal 2Cl	22	C
Déchets Ménagers	Agent maitrise	1	C
Déchets Ménagers	Technicien Pal 1Cl	1	B
EAP	Assist ens art Pal 1Cl	1	B
Enseignement sup	Adjt ter patr Pal 2Cl	1	C
Enseignement sup	Assist conserv Pal 2Cl	1	B
Finances	Adjt adm Pal 2Cl	1	C
Finances	Attaché	1	A
Gens du Voyage	Adjt tech	1	C
Gestion du patrimoine	Adjt adm Pal 2Cl	1	C
Gestion du patrimoine	Adjt tech	2	C
Gestion du patrimoine	Adjt tech Pal 2Cl	2	C
Gestion du patrimoine	Agent maitrise	1	C
Gestion du patrimoine	Technicien	1	B
Insertion	Attaché	1	A
Insertion/Assainissement	Adjt adm	1	C
Marchés publics	Attaché	1	A
Marchés publics	Attaché HCl	1	A
Marchés publics	Directeur ter	1	A
Médiathèques	Adjt ter patr Pal 2Cl	2	C
Médiathèques	Adjt ter patrimoine	4	C
Médiathèques	Ass conservation Pal 2CL	1	B
Médiathèques	Assist conserv Pal 2Cl	1	B
Musées	Adjt tech	1	C
Musées	Assist conserv Pal 2Cl	1	B
Musées	Rédacteur Pal 1Cl	1	B

Ressources Humaines	Adjt adm	1	C
Ressources Humaines	Directeur ter	1	A
service non précisé	Adjt adm Pal 2Cl	3	C
service non précisé	Adjt tech Pal 2Cl	1	C
service non précisé	Adjt ter patr Pal 1Cl	1	C
service non précisé	Assist conserv	1	B
service non précisé	Attaché Pal	1	A
service non précisé	Ingénieur Pal	3	A
service non précisé	Rédacteur Pal 1Cl	1	B
service non précisé	Technicien	1	B
Sports	Adjt adm	3	C
Sports	Adjt adm Pal 1Cl	1	C
Sports	Adjt adm Pal 2Cl	1	C
Sports	Adjt tech	2	C
Sports	Adjt tech Pal 2Cl	1	C
Sports	Educateur APS	1	B
Sports	Educateur APS Pal 2Cl	3	B
Systèmes d'information	Adjt adm	1	C
Systèmes d'information	Ingénieur	1	A
Systèmes d'information	Technicien	2	B
Systèmes d'information	Technicien Pal 1Cl	7	B
Transports	Adjt adm Pal 2Cl	1	C
Transports	Rédacteur Pal 1Cl	1	B
Urbanisme	Adjt adm Pal 2Cl	1	C
Urbanisme	Agent maitrise Pal	1	C

*Le conseil :*

- Adopte la régularisation du tableau des emplois de la CAN et sur lesquels aucun agent n'est affecté en vue d'une conformité avec l'inscription budgétaire du budget primitif.

Adopte :	UNANIMITE	
	POUR	71
	CONTRE	0
	ABSTENTION	0
	NON PARTICIPE	0

C 69-07-2019

RESSOURCES HUMAINES - CONVENTION DE PARTENARIAT DE FORMATION PROFESSIONNELLE TERRITORIALISEE ENTRE LA DELEGATION DE POITOU-CHARENTES DU CNFPT ET LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS (M.J BROSSARD)

*Le conseil :*

- Se prononce sur l'adoption de la convention de partenariat de formation professionnelle territorialisée avec le CNFPT,
- Autorise le Président ou le Vice-Président Délégué à signer cette convention.

Adopte :	UNANIMITE	
	POUR	71
	CONTRE	0
	ABSTENTION	0
	NON PARTICIPE	0

C 70-07-2019

RESSOURCES HUMAINES - CONVENTION ENTRE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS ET LE FONDS POUR L'INSERTION DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP DANS LA FONCTION PUBLIQUE, COMMUNE AVEC LA VILLE DE NIORT ET LE CCAS (M.J BROSSARD)

*Le conseil :*

- Approuve la conclusion d'une convention, d'une durée de 3 ans avec le FIPHFP, commune avec la Ville de Niort et son CCAS,
- Autorise Monsieur le Président ou le Vice-Président délégué à la signer.

Adopte :	UNANIMITE	
	POUR	71
	CONTRE	0
	ABSTENTION	0
	NON PARTICIPE	0

C 71-07-2019

CONSERVATOIRE - RECONNAISSANCE DE L'INTERET COMMUNAUTAIRE DE L'ACTIVITE MUSIQUE DE PRAHECQ A COMPTER DU 1ER JANVIER 2020 (MME.E MAILLARD)

*Le conseil :*

- Reconnaît d'intérêt communautaire, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2020, la politique d'apprentissage et de pratique de l'activité musique dispensée dans le local du 7 rue des écoles à Prahecq, dans les conditions de majorité qualifiée ;
- Autorise le Président, ou la Vice-Présidente déléguée à signer tout document relatif à cette reconnaissance.

Adopte :	UNANIMITE	
	POUR	71
	CONTRE	0
	ABSTENTION	0
	NON PARTICIPE	0

C 72-07-2019

CONSERVATOIRE - CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC LA COMMUNE DE PRAHECQ POUR L'INTEGRATION D'ACTIVITES MUSICALES DU 1ER SEPTEMBRE AU 31 DECEMBRE 2019 (MME.E MAILLARD)

*Le conseil :*

- Approuve la nouvelle convention de partenariat ci-jointe, pour la période du 1<sup>er</sup> septembre au 31 décembre 2019,
- Autorise Monsieur le Président ou la Vice-Présidente Déléguée à la signer.

Adopte :	UNANIMITE	
	POUR	71
	CONTRE	0
	ABSTENTION	0
	NON PARTICIPE	0

C 73-07-2019

CONSERVATOIRE - INTEGRATION D'ACTIVITES PAR LE CONSERVATOIRE MUSIQUE ET DANSE AUGUSTE-TOLBECQUE - CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC LES COMMUNES D'ECHIRE ET DE SAINT-MAXIRE 2018/2019 - AVENANT N°1 (MME.E MAILLARD)

*Le conseil :*

- Approuve l'avenant n°1 à la convention portant sur le partenariat entre les Communes d'Echiré, Saint-Maxire et la Conservatoire Musique et Danse Auguste Tolbecque,
- Autorise le Président ou la Vice-Présidente Déléguée à signer ledit avenant.

Adopte :	UNANIMITE	
	POUR	71
	CONTRE	0
	ABSTENTION	0
	NON PARTICIPE	0

C 74-07-2019

CONSERVATOIRE - INTEGRATION D'ACTIVITES PAR LE CONSERVATOIRE MUSIQUE ET DANSE AUGUSTE-TOLBECQUE - POURSUITE DU PARTENARIAT AVEC ECHIRE ET SAINT MAXIRE (MME.E MAILLARD)

Le conseil :

- Approuve la nouvelle convention de partenariat avec les communes de Saint-Maxire et Echiré pour l'année scolaire 2019/2020,
- Autorise le Président ou la Vice-Présidente Déléguée à la signer.

Adopte : UNANIMITE  
POUR 71  
CONTRE 0  
ABSTENTION 0  
NON PARTICIPE 0

C 75-07-2019

MUSEES - ACCEPTATION DES OBJETS ISSUS DES FOUILLES ARCHEOLOGIQUES PREVENTIVES REALISEES A SAINT-SYMPHORIEN, LIEU-DIT "LES PIERRAILLEUSES" (MME.E MAILLARD)

### Inventaire du mobilier archéologique

n° tranchée	n° parcelle	structures	mobilier	datation
119	33 (YK)	fosse (st.1/tr.119)	35 tessons (33 vases max.) -1 bord/1 rupture de pente/1fond plat	Protohistoire
119	33 (YK)	fosse (st.2/tr.119)	12 tessons (9 vases max.) -1 panse à paroi fine	Protohistoire
238	33 (YK)	fossé circulaire (st.2/tr.238)	07 tessons (05 vases max.) -1 cannelure horizontale 02 fragments d'amphore (01 vase)	Protohistoire
264	50 (ZX)	trou de poteau (st.1/tr.264)	05 tessons (3 vases max.)	Pré-Protohistoire
264	50 (ZX)	trou de poteau (st.2/tr.264)	06 tessons (3 vases max.) -1 bord à col concave	Pré-Protohistoire
264	50 (ZX)	fosse (st.4/tr.264)	04 tessons	Pré-Protohistoire
265	50 (ZX)	trou de poteau (st.1/tr.265)	01 tesson	Pré-Protohistoire
265	50 (ZX)	trou de poteau (st.2/tr.265)	04 tessons -1 bord	Pré-Protohistoire
265	50 (ZX)	trou de poteau (st.3/tr.265)	01 tesson	Pré-Protohistoire
274	50 (ZX)	fossé circulaire (st.2/tr.274)	03 tessons	Pré-Protohistoire
275	8(ZX)	fossé circulaire (st.2/tr.275)	02 tessons -1 fond plat	Protohistoire

Le conseil :

- Accepte la part de mobilier revenant de droit à la Communauté d'Agglomération du Niortais (50%),
- Sollicite le transfert à titre gratuit et en pleine propriété de la part de l'État (50%),
- Autorise le Président, ou la Vice-Présidente Déléguée, à signer tous documents nécessaires à la bonne exécution de ce dossier.

Adopte : UNANIMITE  
POUR 71  
CONTRE 0  
ABSTENTION 0  
NON PARTICIPE 0

C 76-07-2019

MUSEES - CYCLE D'ENSEIGNEMENT DE L'ECOLE DU LOUVRE AU MUSEE BERNARD D'AGESCI - ANNEE 2019-2020 (MME.E MAILLARD)

Le conseil :

- Valide cette démarche de décentralisation de l'Ecole du Louvre au musée Bernard d'Agesci,
- Valide le dispositif exposé dans la convention de partenariat,
- Autorise le Président ou la Vice-Présidente Déléguée à signer la convention de partenariat proposée par l'Ecole du Louvre.

Adopte : UNANIMITE  
POUR 71  
CONTRE 0



		ABSTENTION	0
		NON PARTICIPE	0
<b>C 77-07-2019</b>			
MUSEES - DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DE LA DIRECTION REGIONALE DES AFFAIRES CULTURELLES NOUVELLE-AQUITAINE POUR LA RESTAURATION D'ŒUVRES (MME.E MAILLARD)			
<i>Le conseil :</i>			
- Autorise le Président, ou la Vice-Présidente Déléguée, à solliciter la subvention de 11 346.24 euros auprès de la Direction Régionale des Affaires Culturelles Nouvelle-Aquitaine.			
	Adopte :	UNANIMITE	
		POUR	71
		CONTRE	0
		ABSTENTION	0
		NON PARTICIPE	0
<b>C 78-07-2019</b>			
MUSEES - FONDS COMMUNAUTAIRE DU PATRIMOINE - ATTRIBUTION DE SUBVENTION A LA COMMUNE D'ECHIRE POUR RESTAURATION DE LA CROIX DE L'ORATOIRE (MME.E MAILLARD)			
<i>Le conseil :</i>			
- Valide l'octroi d'une subvention d'un montant de 2 750 euros à la commune d'Échiré, pour la restauration de la Croix de l'Oratoire,			
- Valide le plan de financement prévisionnel joint en annexe,			
- Autorise le Président, ou la Vice-Présidente Déléguée, à signer les documents nécessaires.			
	Adopte :	UNANIMITE	
		POUR	71
		CONTRE	0
		ABSTENTION	0
		NON PARTICIPE	0
<b>C 79-07-2019</b>			
MEDIATHEQUES -- DEMANDE DE FINANCEMENT POUR LA CONVERSION DES COLLECTIONS PATRIMONIALES DE LA MEDIATHEQUE PIERRE-MOINOT (MME.E MAILLARD)			
<i>Le conseil :</i>			
- Approuve le financement prévisionnel joint à la présente pour la conversion des fonds patrimoniaux de la médiathèque Pierre-Moinot,			
- Autorise le Président ou la Vice-Présidente Déléguée, à solliciter la demande de financement telle que décrite ci-dessus, auprès des services de l'Etat et d'autres financeurs, le cas échéant.			
	Adopte :	UNANIMITE	
		POUR	71
		CONTRE	0
		ABSTENTION	0
		NON PARTICIPE	0
<b>C 80-07-2019</b>			
MEDIATHEQUES - DEMANDE DE FINANCEMENT POUR LA PHASE D'INFORMATISATION DU PROJET DE REQUALIFICATION DE LA MEDIATHEQUE PIERRE-MOINOT (MME.E MAILLARD)			
<i>Le conseil :</i>			
- Approuve le financement prévisionnel ci-joint pour la phase d'informatisation du projet de requalification de la Médiathèque Pierre MOINOT,			
- Autorise le Président ou la Vice-Présidente déléguée, à solliciter la demande de financement telle que décrite ci-dessus, auprès des services de l'Etat et d'autres financeurs, le cas échéant.			
	Adopte :	UNANIMITE	
		POUR	71
		CONTRE	0
		ABSTENTION	0
		NON PARTICIPE	0
<b>C 81-07-2019</b>			
MEDIATHEQUES - PARTENARIAT AVEC LE CENTRE HOSPITALIER DE NIORT - SAISON 2019-2020 (MME.E MAILLARD)			
<i>Le conseil :</i>			
- Approuve la convention entre la Communauté d'Agglomération du Niortais et le centre hospitalier de Niort – unités pour adolescents pour l'année 2019-2020,			
- Autorise le Président ou la Vice-Présidente Déléguée à signer tous les documents y afférents.			
	Adopte :	UNANIMITE	
		POUR	71
		CONTRE	0
		ABSTENTION	0

C 82-07-2019	NON PARTICIPE	0
MEDIATHEQUES - PARTENARIAT AVEC LE SERVICE PENITENTIAIRE D'INSERTION ET DE PROBATION DES DEUX-SEVRES ET LA MAISON D'ARRET DE NIORT (MME.E MAILLARD)		
<i>Le conseil :</i>		
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Approuve la convention de partenariat entre le Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation (SPIP), la Maison d'Arrêt de Niort et la CAN,</li> <li>- Autorise le Président ou la Vice-Présidente à signer tous les documents et les engagements y afférents.</li> </ul>		
Adopte :	UNANIMITE	
	POUR	71
	CONTRE	0
	ABSTENTION	0
	NON PARTICIPE	0
C 83-07-2019		
COHESION SOCIALE INSERTION - CHARTE TERRITORIALE INTEGRANT LA CHARTE D'INSERTION DE L'AGENCE NATIONALE DE RENOVATION URBAINE (ANRU) (M.A BAUDIN)		
<i>Le conseil :</i>		
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Autorise le Président, ou le Vice-Président Délégué, à signer la charte territoriale intégrant la charte d'insertion de l'ANRU et tous documents afférents ; Pour répondre aux attentes de l'ANRU, la présente charte prend effet à sa signature, pour l'ensemble des parties prenantes. Afin de permettre le solde des dernières opérations financées par l'ANRU et l'évaluation du projet, les périodes couvertes par ces deux documents s'achèveront au 31 décembre de la 4<sup>ème</sup> année au cours de laquelle s'effectuera le solde de la dernière opération physique.</li> </ul>		
Adopte :	UNANIMITE	
	POUR	77
	CONTRE	0
	ABSTENTION	0
	NON PARTICIPE	0
C 84-07-2019		
COHESION SOCIALE INSERTION - CONTRAT DE VILLE - PILIER COHESION SOCIALE APPROBATION DU 2EME PROGRAMME D'ACTIONS 2019 (M.A BAUDIN)		
<i>Le conseil :</i>		
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Accorde les subventions ci-dessus énumérées et proposées par le Comité Technique du Contrat de ville,</li> <li>- Autorise le Président ou le Vice-Président Délégué à signer les conventions afférentes.</li> </ul>		
Adopte :	UNANIMITE	
	POUR	77
	CONTRE	0
	ABSTENTION	0
	NON PARTICIPE	0
C 85-07-2019		
COHESION SOCIALE INSERTION - CONTRAT DE VILLE - PILIER EMPLOI ET DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE 2EME PROGRAMMATION D'ACTIONS 2019 (M.A BAUDIN)		
<i>Le conseil :</i>		
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Accorde la subvention ci-dessus, énumérée et proposée par le Comité Technique du Contrat de Ville,</li> <li>- Autorise le Président ou le Vice-Président Délégué à signer la convention afférente.</li> </ul>		
Adopte :	UNANIMITE	
	POUR	77
	CONTRE	0
	ABSTENTION	0
	NON PARTICIPE	0
C 86-07-2019		
COHESION SOCIALE INSERTION - CONTRAT DE VILLE 2015-2020 - VOLET CITOYENNETE SOLIDARITE NOUVEAU PRESTATAIRE CHEQUES LOISIRS (M.A BAUDIN)		
<i>Le conseil :</i>		
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Approuve l'adhésion de l'Association Niortaise Gym Rythmique en tant que prestataire chèques loisirs,</li> <li>- Approuve la convention ci-jointe,</li> <li>- Autorise le Président ou le Vice-Président Délégué à signer cette convention ainsi que tous documents afférents à leur mise en œuvre.</li> </ul>		
Adopte :	UNANIMITE	

POUR	77
CONTRE	0
ABSTENTION	0
NON PARTICIPE	0

C 87-07-2019

COHESION SOCIALE INSERTION – EXPERIMENTATION MOBILITE ET EMPLOI DANS UN SECTEUR EN DIFFICULTES D'EMBAUCHE (M.A BAUDIN)

Le conseil :

- Accorde au titre des crédits disponibles du pilier emploi du Contrat de Ville, le soutien financier de 2 004 euros à l'Ecole de Conduite Française, ci-dessus présenté,
- Autorise le Président ou le Vice-Président Délégué, à signer tous documents afférents.

Adopte :	UNANIMITE	
	POUR	77
	CONTRE	0
	ABSTENTION	0
	NON PARTICIPE	0

C 88-07-2019

SPORTS - MISE EN PLACE D'UN MOYEN DE PAIEMENT HARMONISE DANS LES EQUIPEMENTS SPORTIFS COMMUNAUTAIRES (M.A BAUDIN)

Le conseil :

- Approuve l'instauration d'une tarification à points pour les « abonnements entrées » des équipements sportifs communautaires ;
- Approuve les valeurs en points des entrées dans chaque équipement ;
- Approuve les conditions générales de vente présentées en annexe pour les équipements aquatiques et la patinoire ;
- Adopte les modifications de la grille tarifaire de la patinoire ;
- Autorise le Président ou le Vice-Président Délégué à signer tout document nécessaire à la mise en place de ce dispositif.

Adopte :	UNANIMITE	
	POUR	77
	CONTRE	0
	ABSTENTION	0
	NON PARTICIPE	0

C 89-07-2019

SPORTS - ORGANISATION DE VISITES GUIDEES NOCTURNES AVEC L'OFFICE DE TOURISME NIORT MARAIS POITEVIN (M.A BAUDIN)

Le conseil :

- Approuve la convention avec l'Office de tourisme Niort Marais Poitevin pour l'organisation de visites guidées nocturnes les 28 et 30 août 2019 ;
- Autorise le Président ou le Vice-Président délégué à signer la convention correspondante.

Adopte :	UNANIMITE	
	POUR	77
	CONTRE	0
	ABSTENTION	0
	NON PARTICIPE	0

C 90-07-2019

SPORTS - SOUTIEN AUX MANIFESTATIONS SPORTIVES : A.S NIORT BASKET (M.A BAUDIN)

Le conseil :

- Approuve la convention ci-jointe avec l'A.S. Niort Basket ;
- Autorise le versement de la subvention de 3 000€ en faveur de l'A.S. Niort Basket ;
- Autorise le Président à signer les documents afférents.

Adopte :	UNANIMITE	
	POUR	77
	CONTRE	0
	ABSTENTION	0
	NON PARTICIPE	0

Certifie l'affichage  
du compte rendu des décisions du Conseil d'Agglomération  
Le mardi 9 juillet 2019

Le Président,

Jérôme BALOGÉ

## COMPTE RENDU DES DECISIONS DU PRESIDENT



### Décisions concernant des marchés passés au dessus de 4 000 € HT ( les marchés sont consultables auprès du service des Assemblées)

Date de dépôt de la décision en Préfecture	Services	Titre	Montant et/ou Observations
28/03/2019	Aménagement et Infrastructures	Extension de la ZAE "Petits Affranchimens"- Commune de Beauvoir sur Niort - Avenant au marché de maîtrise d'œuvre	14 550,00€ HT
29/03/2019	Etudes et Projets Neufs	Finition équipements de sécurité au centre technique du Vallon d'Arty	5 173,20€ HT
02/04/2019	Systèmes d'information	Contrat avec la société GESBAC environnement pour la maintenance et l'assistance du logiciel de gestion des bacs ménagers	5 300,00€ HT
03/04/2019	Assainissement	Révision 18000H - Centrie n°1 - STEP Goilard maintenance centrifugeuse	7 153,31€ HT
03/04/2019	Assainissement	Révision 18000H - Centrie n°3 - STEP Goilard maintenance centrifugeuse	7 153,31€ HT
16/04/2019	Marchés Publics Systèmes d'information	Accord cadre et premier marché subséquent pour l'acquisition de licences et droits d'usage	208 700,00€ HT (pour une durée de 3 ans)
16/04/2019	Assainissement	2 <sup>ème</sup> phase de plantation des roseaux - filière boues de la STEP d'Aiffres	7 038,00€ HT
16/04/2019	Aménagement et Infrastructures	Convention pour l'alimentation en énergie électrique de la ZA Petits Affranchimens 2, réalisation réseau électrique à Beauvoir sur Niort	75 770,18€ HT
16/04/2019	Marchés Publics Etudes et Projets Neufs	Marché 2018/098 pour la réhabilitation et la mise aux normes de la cuisine du commerce multiservices à Saint-Georges-de-Rex - Lot 6 peinture, revêtements de sols et murs	9 129,77€ HT
18/04/2019	Déchets ménagers	Extension du réseau et pose d'un poteau d'incendie par la SAUR sur la déchèterie "La Grande Paloube" du Vanneau-Irleau	9 402,96€ TTC

25/04/2019	Systèmes d'information	Création nouvel environnement technique GLPI et nouveaux processus de gestion d'incidents et de demandes	8 700,00€ HT
25/04/2019	Marchés Publics Assainissement	Fourniture de produits de traitement des eaux usées et piscines pour la période de mai à août 2019 - Marché subséquent n°13 passé en application de l'accord cadre n°2015/18 à 20	43 755,50€ HT
25/04/2019	Marchés Publics Gestion du Patrimoine	Accord-cadre pour le nettoyage des locaux de la CAN - Lot n°1 STEP de Aiffres et lot n°2 Nouvelle Pépinière	Lot n°1: 2 908,84€ HT Lot n°2: 5 984,15€ HT
14/05/2019	Gestion du Patrimoine	Versement cotisation 2019 au réseau "IDEAL CONNAISSANCES"	5 524,27€ HT
14/05/2019	Études et Projets Neufs	Réalisation de la signalétique pour la nouvelle Pépinière d'Entreprises	5 856,03€ HT
17/05/2019	Médiathèques	Prestation artistique de la compagnie La Chaloupe dans le cadre du festival "La 5ème Saison" 2019	4 970,00€ TTC
17/05/2019	Marchés Publics Systèmes d'information	Marché de service pour un système de géocalisation et d'aide à la navigation pour le parc de bennes à ordures ménagères, camions grues et polybennes de la Direction des déchets	179 997,00€ HT
24/05/2019	Marchés Publics Gestion du Patrimoine	Système de traitement d'eau à la piscine Les Colliberts Mauzé sur le Mignon Avenant n°1 au marché 2019/058	1 850€ HT Nouveau montant du marché porté à 28 850€ HT

# niort agglo

Agglomération du Niortais

## Décisions liées à toutes les autres délégations du Président

(les pièces annexes sont consultables auprès du service des assemblées)

Date de dépôt de la décision en Préfecture	Services	Titre	Montant et/ou Observations
05/03/2019	Développement économique	Pépinière d'entreprises du Niortais : Contrat d'hébergement avec la S.A.S. ACTIFORCES (3 <sup>ème</sup> année)	91,97€ HT
14/03/2019	Développement économique	L'ESSentiel : Contrat d'hébergement avec le Comité de Bassin d'Emploi du Niortais pour la location d'un bureau de 14,77m <sup>2</sup>	242,23€ HT
14/03/2019	Développement économique	L'ESSentiel : Contrat d'hébergement avec le Comité de Bassin d'Emploi du Niortais pour la location d'un bureau de 14,67m <sup>2</sup>	240,59€ HT
18/03/2019	Développement économique	L'ESSentiel: Contrat d'hébergement avec le Comité de Bassin d'Emploi du Niortais pour la location d'un bureau de 16,30m <sup>2</sup>	267,32€ HT
18/03/2019	Développement économique	L'ESSentiel : Contrat d'hébergement avec le Comité de Bassin d'Emploi du Niortais pour la location d'un bureau de 16,30m <sup>2</sup>	267,32€ HT
16/04/2019	Médiathèques	Convention de partenariat avec l'Université de Poitiers hébergeant le Centre Régional du Système Universitaire de Documentation - Publication en Série (SUDOC-PS) Nouvelle-Aquitaine 2019/2023	/
16/04/2019	Marchés Publics / Communication externe	Avenants 1 au marché subséquent 1 de distribution de documents pour 2018 passés sur la base de l'accord cadre relatif à la distribution de documents	/
30/04/2019	Direction Générale	Versement cotisation 2019 à l'Association Française des Correspondants à la protection des données à caractère Personnel	450,00 €
14/05/2019	Développement économique - Emploi et Enseignement Supérieur	Pépinière d'Entreprises Contrat de domiciliation avec la S.C.S. Office Généalogique BOVYN-DECHNIK	92,81€ HT

14/05/2019	Développement économique - Emploi et Enseignement Supérieur	Pépinière d'Entreprises Contrat de domiciliation avec la S.A.S. ATOS INTEGRATION	92,81€ HT
14/05/2019	Développement économique - Emploi et Enseignement Supérieur	Pépinière d'Entreprises Contrat de d'hébergement avec la S.A.S.U. BJ CONSEIL - Location d'un bureau de 15m <sup>2</sup> 1 <sup>ère</sup> année	210,00€ HT
14/05/2019	Développement économique - Emploi et Enseignement Supérieur	Pépinière d'Entreprises Contrat de d'hébergement avec la S.A.R.L. ZAP TV 79 - Location d'un bureau de 20m <sup>2</sup> 1 <sup>ère</sup> année	280,00 € HT
14/05/2019	Développement économique - Emploi et Enseignement Supérieur	Pépinière d'Entreprises Contrat de d'hébergement avec Monsieur Guillaume FONTENEAU - Location d'un bureau de 20m <sup>2</sup> - 1 <sup>ère</sup> année	280,00€ HT
14/05/2019	Développement économique - Emploi et Enseignement Supérieur	Pépinière d'Entreprise Contrat de d'hébergement avec la S.A. Crédit et Services Financiers (CRESERFI) - Location d'un bureau de 20m <sup>2</sup> - 2 <sup>ème</sup> année	330,00€ HT
14/05/2019	Développement économique - Emploi et Enseignement Supérieur	Pépinière d'Entreprises Contrat de d'hébergement avec la S.A.S. Le Freux-Location d'un bureau de 31m <sup>2</sup> 1 <sup>ère</sup> année	434,00€ HT
14/05/2019	Développement économique - Emploi et Enseignement Supérieur	Pépinière d'Entreprises Contrat de d'hébergement avec la S.A.S. LEANTI-Location d'un bureau de 32m <sup>2</sup> 1 <sup>ère</sup> année	448,00€ HT
14/05/2019	Développement économique - Emploi et Enseignement Supérieur	Pépinière d'Entreprises Contrat de d'hébergement avec la S.A.S LG INGENIERIE - Location d'un bureau de 38m <sup>2</sup> - 1 <sup>ère</sup> année	532,00€ HT
14/05/2019	Développement économique - Emploi et Enseignement Supérieur	Pépinière d'Entreprises Contrat de d'hébergement avec la S.A.S. WEKEY - Location d'un bureau de 45m <sup>2</sup> 3 <sup>ème</sup> année	855,00€ HT
17/05/2019	Transports	Location d'un minibus en attente de la livraison de minibus électriques	2850,00€ HT par mois
17/05/2019	Marchés Publics Etudes et Projets Neufs	Avenant au marché de maîtrise d'oeuvre pour la réhabilitation de la piscine Pré-Leroy à Niort suite à changement de raison sociale	/

07/05/2019	Direction Générale	Décision de préemption de la parcelle 287-289 avenue de La Rochelle à Niort	/
------------	--------------------	---	---

Date de dépôt de la décision en Trésorerie	Services	Titre	Montant et/ou Observations
20/03/2019	Finances	Cessation de fonctions d'un mandataire suppléant pour la régie de recettes de la patinoire de Niort	/
03/04/2019	Finances	Nomination d'un mandataire suppléant pour la régie de recettes de la piscine Champommier à Niort	/
03/04/2019	Finances	Nomination d'un mandataire suppléant pour la régie de recettes de la piscine Jean THEBAULT à Magné	/
08/04/2019	Finances	Nomination de deux mandataires pour la régie de recettes prolongée de la taxe de séjour	/
17/04/2019	Finances	Modification de la régie de recettes des bases nautiques	/
25/04/2019	Finances	Modification de la régie de recettes pour la piscine Jean THEBAULT à Magné	/
23/04/2019	Finances	Modification du cautionnement et de l'indemnité du régisseur pour la régie de recettes de la piscine de Champommier à Niort	/
24/04/2019	Finances	Nomination d'un mandataire suppléant pour la régie de recettes du centre aquatique des Fraignes à Chauray	/
06/05/2019	Finances	Nomination d'un mandataire pour la régie de recettes de la médialudothèque du Centre Du Guesclin à Niort	/
10/05/2019	Finances	Cessation de fonctions d'un mandataire suppléant pour la régie de recettes et d'avances pour l'aire d'accueil des gens du voyage de La Mineraie à Niort	/
10/05/2019	Finances	Cessation de fonctions d'un mandataire suppléant pour la régie de recettes et d'avances pour l'aire d'accueil des gens du voyage de Noron à Niort	/



10/05/2019	Finances	Cessation de fonctions d'un mandataire suppléant pour la régie de recettes et d'avances pour l'aire d'accueil des gens du voyage à Chauray	/
10/05/2019	Finances	Cessation de fonctions d'un mandataire suppléant pour la régie de recettes et d'avances pour l'aire d'accueil des gens du voyage de La Chaume à Aiffres	/
15/05/2019	Finances	Nomination d'un mandataire pour la régie de recettes prolongée de la taxe de séjour	/
16/05/2019	Finances	Cessation de fonctions d'un mandataire suppléant pour la régie de recettes et d'avances pour l'aire de grand passage de Champ Chaillot à Niort	/
22/05/2019	Finances	Nomination d'un mandataire pour la régie de recettes de la piscine Champommier à Niort	/
22/05/2019	Finances	Nomination d'un mandataire pour la régie de recettes de la piscine Jean THEBAULT à Magné	/
28/05/2019	Finances	Nomination d'un mandataire suppléant pour la régie de recettes de la piscine Jean THEBAULT à Magné	/
28/05/2019	Finances	Nomination d'un mandataire suppléant pour la régie de recettes de la piscine Champommier à Niort	/